

Politiques publiques



PLANS VÉLO ET AMÉNAGEMENTS CYCLABLES : COMMENT RÉPONDRE AUX SPÉCIFICITÉS DES PETITES ET MOYENNES COMMUNES ?

CONTEXTE

Le développement des modes actifs ces dernières années entraîne une demande de plus en plus forte de créations d'aménagements spécifiques. Face à cette demande et au contexte réglementaire, la nécessité d'une réflexion globale à l'échelle d'un bourg ou d'une commune s'avère nécessaire pour proposer des aménagements cohérents, efficaces et vertueux.

OBJECTIFS

- > Disposer des bases nécessaires pour mettre en place une politique de déplacements cohérente, lisible et efficace à l'échelle d'un centre ou d'un territoire communal
- > Appréhender la création et la mise en œuvre d'aménagements spécifiques

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Schéma vélo, plans de déplacements ou modes actifs : de quoi parle-t-on ?
- > La loi Mobilité et les obligations du maître d'ouvrage
- > La nécessité de hiérarchiser un réseau de déplacements
- > Les différents usages du vélo (utilitaire, loisirs, touristiques, sportifs...) et la nécessité de mener une réflexion globale
- > Les différents aménagements cyclables existants et leur adaptabilité au contexte local
- > La question de la cohabitation des différents usages (piétons, vélos, vélos à assistance électrique, engins de déplacement personnel motorisé) notamment en zone littorale
- > Connaître les notions de circulation apaisée
- > L'approche financière et environnementale d'un projet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Alternance d'apports théoriques et d'exemples concrets
 - > Partages d'expériences et échanges entre les stagiaires et le formateur
 - > Études et analyses d'aménagements existants in situ
- Déroulement de la journée de formation :
- Matin : approche théorique
 - Après-midi : études de cas sur le terrain

INSCRIPTION

Pour vous inscrire à une formation, vous devez respecter les prérequis, c'est-à-dire, être élu ou travailler au sein d'une collectivité territoriale.

Bulletin d'inscription et tarifs à retrouver sur notre site :

www.univ-brest.fr/formations-elus29

INTERVENANT

Ronan LE FLOC'H

Chargé de projets voirie aménagement
Finistère Ingénierie Assistance

LIEU

Brasparts

DURÉE

6h

DATE

Mercredi 13 mars 2024

(9h-17h)

VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire. Contactez le 02 98 01 80 42, ou par mail : handicap.referentfc@univ-brest.fr, dès le début de vos démarches.

CONTACTS

Tél. 02 98 01 81 76

Mail : formations-elus29@univ-brest.fr